



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 28 juin 2022, 20 h

AVIS PUBLIC EST par les présentes donné par M. Jimmy Poulin, greffier-trésorier, que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le mardi, 28 juin 2022 à 20 h au 145, rue Valade, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

Constatation du quorum

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 juin 2022

2. Règlements

2.1 Avis de motion et dispense de lecture - règlement numéro 488-2022 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

2.2 Adoption du projet de règlement numéro 488-2022 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

2.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 471-1-2022 modifiant le règlement d'emprunt numéro 471-2021 afin d'augmenter la dépense de l'emprunt pour un montant additionnel de 55 000\$ - travaux de bouclage dans le secteur Marsan

2.4 Adoption du règlement numéro 304-13-2022 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 304-2008 et ses amendements afin de permettre l'aménagement d'une école primaire et un parc sur une partie du lot 2 047 948 en concordance avec le règlement numéro 167-26 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

2.5 Adoption du second projet de règlement numéro 395-18-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de créer la zone P-5 à même une partie de la zone A-19

2.6 Adoption du second projet de règlement numéro 395-19-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements afin de permettre l'usage H1 avec un projet intégré résidentiel et prescrire les normes relatives à la structure, l'implantation et aux dimensions de ses bâtiments dans la zone H-12

3. Ressources matérielles et immobilières

3.1 Parallèle 54 expert conseil : contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection du quai municipal

4. Service des loisirs, culture et vie communautaire

4.1 Cèdreau course : autorisation de signature du protocole d'entente



Municipalité des Cèdres

Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 23^e jour du mois de juin de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil et affiché sur le site internet de la Municipalité au www.ville.lescedres.qc.ca, l'avis public concernant la séance extraordinaire du 28 juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour du mois de juin de l'an 2022.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Greffier-trésorier